

Le monument aux morts du 13^e arrondissement

par Frédéric Jimeno

Docteur en Histoire de l'Art

Localisation : 1 Boulevard Auguste Blanqui, 75013 PARIS
Monument situé sur le parterre central, juste face à la place d'Italie

Description : Le projet de Laprade comprend un monolithe (h. 410 x l. 120 x p. 70 cm) décoré d'un médaillon en bronze de Rochard, encadré par deux stèles (h. 160 x l. 100 x 25 cm), le tout en béton armé.

Épitaphe :

Stèle centrale :

AUX ENFANTS
DU XIII^e ARR^T
MORTS
POUR LA FRANCE

Stèle gauche :

1914-1918 1^{ère} GUERRE MONDIALE
1939-1945 2^{ème} GUERRE MONDIALE
COMBATTANTS DE 1939-1940
FORCES FRANÇAISES LIBRES
DÉPORTÉS ET INTERNÉS RÉSISTANTS
COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE

Stèle droite :

1946-1954 GUERRE D'INDOCHINE
1952-1962 GUERRE D'ALGÉRIE
COMBATS DE TUNISIE ET DU MAROC
THÉÂTRE D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURES, MISSIONS EXTÉRIEURES."

Historique : Peu de projets de monuments aux morts n'auront eu un processus aussi long et complexe que celui du 13^e arrondissement, débuté en 1955, le projet fut inauguré 10 ans plus tard. Il faut dire que le Comité en charge du projet choisit trois projets différents, ce qui impliqua d'instruire les trois dossiers en même temps avant de prendre une décision, mais surtout, trois projets plutôt académiques.

Il faut rappeler que le Comité d'érection du *Monument aux Morts du XIII^e arrondissement* fut mise en place le 2 novembre 1955, présidé alors par J. Morel, maire du 13^e arrondissement. L'année même où le projet de Paul Landowski à la gloire de l'Armée française (place du Trocadéro)

suscita de très vives polémiques justement pour son caractère très académique et quelque peu suranné (voir à ce sujet l'article correspondant). Hors, les trois projets sélectionnés par le Comité étaient non seulement de la même veine, mais l'emplacement sélectionné, juste devant la mairie, était tout à fait inadapté à des projets d'une telle ampleur.

Les deux premiers projets sélectionnés furent proposés par René Rochard (1906 - 1984), un artiste spécialisé dans la sculpture animalière, le troisième par Auguste Gilbert Privat (1892-1969), dit Gilbert Privat, sculpteur et peintre français, lauréat du prix de Rome en 1921. Le premier projet de René Rochard propose d'ériger une figure monumentale de l'ange de la paix au pied de cinq personnages (le poilu, le soldat, le déporté...) le tout en pierre d'Euville (h. 450 x l. 500 x p. 210 cm, 22 tonnes) pour un budget total de 3 800 000 francs. Le deuxième projet présente une femme et deux enfants, la colombe de la paix arrivant vers eux, juste à leurs côtés, dans un médaillon, trois portraits de soldats, juste en dessous, un homme couché (budget de 2 500 000 francs). Le projet de Gilbert Privat représente une femme incarnant la douleur, à ses pieds, deux bas-reliefs, un pour chaque guerre (budget de 2 500 000 francs). Le premier projet de René Rochard est celui retenu.

Malgré tout, dans un rapport de l'architecte divisionnaire en date du 7 janvier 1956, il est signalé que le projet de Rochard n'est pas adapté à l'emplacement prévu (devant la mairie) puisque le dégagement est très réduit, seule la proposition de Privat (verticale) dépouillée de ses bas-reliefs pourrait s'adapter. Le 22 juin 1956, le Comité propose donc de conserver le projet de Rochard, mais à un autre emplacement (boulevard Blanqui).

Mais le 2 avril 1957, la 4^e commission du Conseil municipal, à qui les trois projets avaient été soumis, sélectionne le modèle de Privat. Clovis Eyraud quant à lui, directeur des Beaux-Arts de la Ville de Paris, dans une note au préfet de la Seine datée du 10 mai 1957, demande un nouveau projet présentant des lignes plus simples et mieux étudié en fonction de l'emplacement. Le 27 juin 1957, le Conseil de Paris autorise donc l'érection du monument, mais demande l'organisation d'un nouveau concours dont le projet serait mis en concurrence avec celui de Privat (pour ne pas dédire la 4^e commission). Une subvention de 100 000 francs est donc accordée au Comité par le Conseil de Paris pour l'érection du monument (BMO, 15 juillet 1957, n° 44). Malgré tout, le ministre de l'Intérieur fait observer au préfet de la Seine (23 août 1957) qu'une simple stèle dans le hall de la mairie eut suffi...

En 1961, le Comité organise un nouveau concours dont le vainqueur fut... René Rochard qui propose cette fois-ci d'installer sur un socle quatre bustes de résistants et de combattants, et un médaillon représentant une femme et un enfant, le tout en pierre d'Euville pour un budget de 50 000 francs. Il est d'ailleurs sous-entendu que l'on ne peut choisir un modèle de Gilbert Privat alors que son épouse est conseillère municipale du 14^e arrondissement... Même si le rapport de l'architecte divisionnaire (26 février 1962) considère que le projet « choisi par le Comité d'érection du monument aux morts est loin de donner satisfaction sur le plan esthétique », le Conseil de Paris valide la décision (BMO, 12 avril 1962, n° 13).

Le nouveau projet est donc soumis à la Commission centrale des monuments commémoratifs qui le 28 septembre 1962 le rejette à l'unanimité... Le ministre de l'Intérieur demande au préfet de la Seine dans un courrier en date du 10 octobre 1962 : « que lui soit ultérieurement soumise une œuvre inspirée d'une esthétique totalement différente et dont le caractère saura s'inscrire avec sobriété dans l'ampleur du cadre choisi. » Il faut donc recommencer toute la procédure.

C'est à ce moment-là que l'architecte Albert Laprade (1883-1978) propose un nouveau projet constitué d'un simple monolithe sur lequel figurerait un médaillon de... René Rochard (à titre de compensation) représentant un combattant et une colombe, encadré de deux stèles sur lesquelles figureraient les épitaphes. Le projet est approuvé en janvier 1964 et inauguré à la suite.